

Le retour du racisme biologique aux Etats-Unis et en France

ANALYSE

Sydney Sweeney a de super jeans.» Mais aussi de «super gènes». La campagne de publicité lancée cet été outre-Atlantique par American Eagle, vantant les gènes de la blonde actrice américaine – en jouant sur l'homophonie, en anglais, de *jeans* et *genes* –, a suscité une vive controverse dans les médias américains, la marque de prêt-à-porter étant accusée, en substance, de favoriser l'enracinement de l'héréditarisme et du racisme biologique dans la culture populaire américaine.

Mâtinées du détournement des travaux de Darwin, ces idées se sont structurées dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et ont légitimé «scientifiquement» les projets coloniaux de l'Europe, les politiques eugénistes et ségrégationnistes. Toutes choses dont l'essayiste Sven Lindqvist (1932-2019) a montré, dans un livre qui fait date (*Exterminez toutes ces brutes!*, Les Arènes, 2007 [1992]), qu'elles forment un continuum avec l'extermination des juifs d'Europe par l'Allemagne nazie.

Suggérer la supériorité de certains profils génétiques, ou tenter de faire passer pour des «catégories biologiques» de simples constructions sociales fondées sur la couleur de la peau, la texture des cheveux, ou la forme du nez : ce n'est jamais anodin. Or, non seulement cette rhétorique fait un retour dé-complexé dans la parole politique aux Etats-Unis, mais elle revient aussi en France, sous des formes plus discrètes et plus insidieuses.

FAIRE PASSER POUR DES «CATÉGORIES BILOGIQUES» DES CONSTRUCTIONS SOCIALES FONDÉES SUR LA COULEUR DE LA PEAU OU LA FORME DU NEZ N'EST JAMAIS ANODIN

Au cours de sa campagne, Donald Trump a multiplié les allusions ou les déclarations désinhibées sur ce thème. En octobre 2024, il assurait à propos de crimes présumés commis par des exilés : «*Ces meurtres, je pense que c'est dans leurs gènes.*» Ces «*vermilles*» étaient accusées d'*«empoisonner le sang»* américain. Quatre ans auparavant, Trump déclarait devant ses partisans, au cours d'un meeting à Bemidji (Minnesota) : «*C'est en grande partie une question de gènes, n'est-ce pas ? Vous avez de bons gènes dans le Minnesota !*» Des propos prononcés dans l'un des Etats où la communauté afro-américaine est le moins représentée, comme l'avaient noté plusieurs commentateurs.

Sous le masque de la raison

En réaction, l'American Society of Human Genetics (ASHG) avait publié une mise au point, rappelant que «*la génétique montre que les humains ne peuvent être divisés en sous-catégories ou races biologiquement distinctes, et que toute affirmation d'une supériorité en fonction d'une ascendance génétique ne repose sur aucune preuve scientifique.*» «*Il est inexact de prétendre que la génétique est un facteur déterminant dans les aptitudes humaines,*» ajoutait la société savante.

En France, le retour de ces idées se fait avec moins de tapage. Mais, de manière bien plus inquiétante, elles reviennent sous le masque du simple constat scientifique. En mai, le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN), instance créée en 2018 par Jean-

Michel Blanquer, publiait une proposition de «*référentiel de compétences des enseignants*» dans lequel ces derniers sont invités à «*connaître la diversité des élèves*», celle-ci étant le fait de «*facteurs génétiques, [de] facteurs familiaux et sociaux, [de] facteurs environnementaux, [de] facteurs culturels et linguistiques, [d']histoire de vie.*» Citer des «*facteurs génétiques*» dans cette énumération, de surcroît en première position, trahit en réalité un agenda idéologique qui s'avance. D'abord parce qu'on voit mal l'usage qui pourrait être fait, par les enseignants, de ces considérations sur des différences génétiques de leurs élèves. Ensuite, et surtout, parce que faire de la génétique un élément déterminant des capacités d'apprentissage – ou de traits complexes – est inexact, comme le rappelle l'ASHG.

En 2018, en réaction à des propos semblables, une vingtaine de chercheurs chevronnés en génétique humaine, en neurobiologie, ainsi qu'en histoire et sociologie de ces disciplines, rappelaient, dans une tribune, que, «*hormis les effets délétères de certaines anomalies génétiques, la recherche n'a pas pu à ce jour identifier chez l'humain de variantes génétiques ayant indubitablement pour effet de créer, via une chaîne de causalité strictement biologique, des différences cérébrales se traduisant par des différences cognitives ou comportementales.*» L'affirmation du contraire relève, écrivaient-ils, d'un «*manquement à l'éthique scientifique*». Un «*manquement*» qui se retrouve endossé par

le CSEN – où ne siège aucun généticien. Ce qui relève outre-Atlantique des outrances de l'extrême droite est donc publié en France comme avis d'experts, sous une forme policiée et sur papier à en-tête de la République. Plus de 350 enseignants et chercheurs s'en sont émus dans un texte, en mai : il fut accueilli dans une indifférence générale.

D'autres propos, qui auraient déclenché l'indignation voilà seulement quelques années, s'intègrent désormais sans mal à la conversation publique. Le sociologue le plus consensuel du moment, Gérald Bronner, assure ainsi dans *L'Express* qu'il faut bien accepter la «*couleur de peau*» au même titre que le sexe et l'âge, comme une «*catégorie biologique*», sauf à céder aux sirènes de la post-réalité. Là encore, les fronts sont renversés : ce n'est pas par le truchement de la polémique politique que le racisme biologique – en rupture avec le consensus savant – est réhabilité, mais au nom de la raison.

La tranquillité avec laquelle ces idées reviennent est aussi liée au monopole de fait dont jouissent les droites extrêmes dans la construction de l'indignation publique. En avril, *Libération* révélait que le cabinet de la ministre de l'agriculture, Annie Genevard, avait demandé le remplacement, dans une campagne publicitaire de l'Agence bio (sous tutelle du ministère), de l'un des jeunes acteurs, «*métis*», par un «*Caucasien*» : le scandale était resté assez discret. ■

STÉPHANE FOUCART
(SERVICE PLANÈTE)